

Communiqué de presse
10 juin 2020

Aux représentant-e-s des médias

Le Conseil administratif va déposer un crédit pour financer l'hébergement d'urgence

Le Conseil administratif va présenter au Conseil municipal un crédit de 6'879'505 francs destiné à financer l'hébergement d'urgence mis en place, 24h/24, depuis le début de la crise sanitaire dans le centre d'hébergement de Frank-Thomas et sur le site des Vernets.

Cette somme servira également à prendre en charge la prolongation de ces hébergements dans une phase de transition estivale, soit 12h/24. De plus, le Conseil administratif entend assurer avec ce crédit la prolongation d'un dispositif d'accueil jusqu'à la période hivernale.

Dans l'intervalle, le Conseil administratif va renouer le dialogue avec l'Etat, les Communes et les partenaires associatifs, afin de co-construire des solutions pérennes d'hébergement en surface pour les personnes sans-abri.

Contact

Madame Manuelle Pasquali,
Adjointe de direction en charge de la communication
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
Tél. 079 446 40 13